



La formation professionnelle en Suisse

Faits et chiffres 2015



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LE PARCOURS DES PROFESSIONNELS.

Une initiative conjointe de la Confédération, des cantons
et des organisations du monde du travail



Impressum

Editeur: Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) © 2015

Rédaction: Unité Questions de fond et politique SEFRI

Photographies: Iris Krebs, Thomas Wüthrich, Berne / bildhoch2 GmbH, Liebistorf

Graphisme: Unité Communication SEFRI

Impression: Sonderegger Druck AG, Weinfelden

Langues: fr./all./it./angl./esp./port.



Table des matières

Survol de la formation professionnelle	4
Système de formation professionnelle en Suisse	6
Une tâche – trois partenaires	8
Lieux de formation	10
Marché des places d'apprentissage	11
Entrée dans la vie professionnelle	12
Maturité professionnelle	16
Formation professionnelle supérieure	17
Financement de la formation professionnelle	18
La formation professionnelle sur le plan international	20
Informations supplémentaires	22



Survol de la formation professionnelle

La formation professionnelle permet aux jeunes de prendre pied dans le monde du travail et assure la relève en formant des professionnels et des cadres dirigeants qualifiés. Elle est orientée vers le marché du travail et intégrée au système éducatif. La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire.

La formation initiale la plus prisée

Deux tiers des jeunes en Suisse optent pour une formation professionnelle initiale (apprentissage) et acquièrent par ce biais de solides connaissances professionnelles de base. Les jeunes ont le choix entre près de 230 formations en apprentissage. La formation professionnelle initiale constitue le point de départ d'un apprentissage tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Perspectives de carrière

La formation professionnelle supérieure s'inscrit dans le prolongement de la formation professionnelle initiale. Elle permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques en vue d'assumer des fonctions techniques et managériales. Les étudiants ont le choix entre près de 400 examens professionnels et examens professionnels supérieurs ainsi que des filières de formation proposées par les écoles supérieures dans 8 domaines avec 57 orientations.

La maturité professionnelle ouvre l'accès aux hautes écoles spécialisées. Elle permet aussi de suivre des études dans une université ou une école polytechnique fédérale après un examen complémentaire.

Le système dual

Le système de la formation professionnelle est marqué par l'alternance entre théorie et pratique. La formation en entreprise et à l'école professionnelle est le type de formation professionnelle initiale le plus répandu. Outre la formation duale en entreprise, la formation professionnelle initiale peut également être suivie en école à temps complet, notamment dans les écoles de métiers ou les écoles de commerce. La formation professionnelle supérieure combine enseignement et pratique professionnelle et garantit ainsi également le système dual au degré tertiaire.

Perméabilité

La formation professionnelle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée : il est en effet possible de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, de passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle sans perdre de temps pour autant. L'offre de formation continue est riche à tous les niveaux.

Orientation vers le marché du travail

Les formations proposées sont axées à la fois sur les qualifications professionnelles effectivement recherchées et sur les possibilités d'embauche existantes. Ce lien direct avec le monde du travail permet à la Suisse d'afficher l'un des taux de chômage des jeunes les plus bas d'Europe.

Partenariat de la formation professionnelle

La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue. Le principe du partenariat de la formation professionnelle et les responsabilités des partenaires sont réglés dans la loi fédérale sur la formation professionnelle dans l'ordonnance afférente.



Qualité

La participation ciblée de tous les partenaires contribue à la qualité élevée de la formation professionnelle. Les prestataires de la formation professionnelle – c'est-à-dire les lieux de formation – assurent le développement de la qualité de la formation professionnelle. Les responsabilités des différents acteurs se basent sur les tâches dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle. En cas de recoupements, les acteurs collaborent en fonction de l'objet et de la situation.

Efficacité

Résolument orientée vers le marché du travail, la formation professionnelle bénéficie d'une organisation efficace et efficiente. Cette caractéristique est notamment attestée par le fait que la productivité des apprentis dans la formation professionnelle initiale dépasse les coûts bruts liés à leur formation.

Chiffres clés relatifs à la formation professionnelle¹

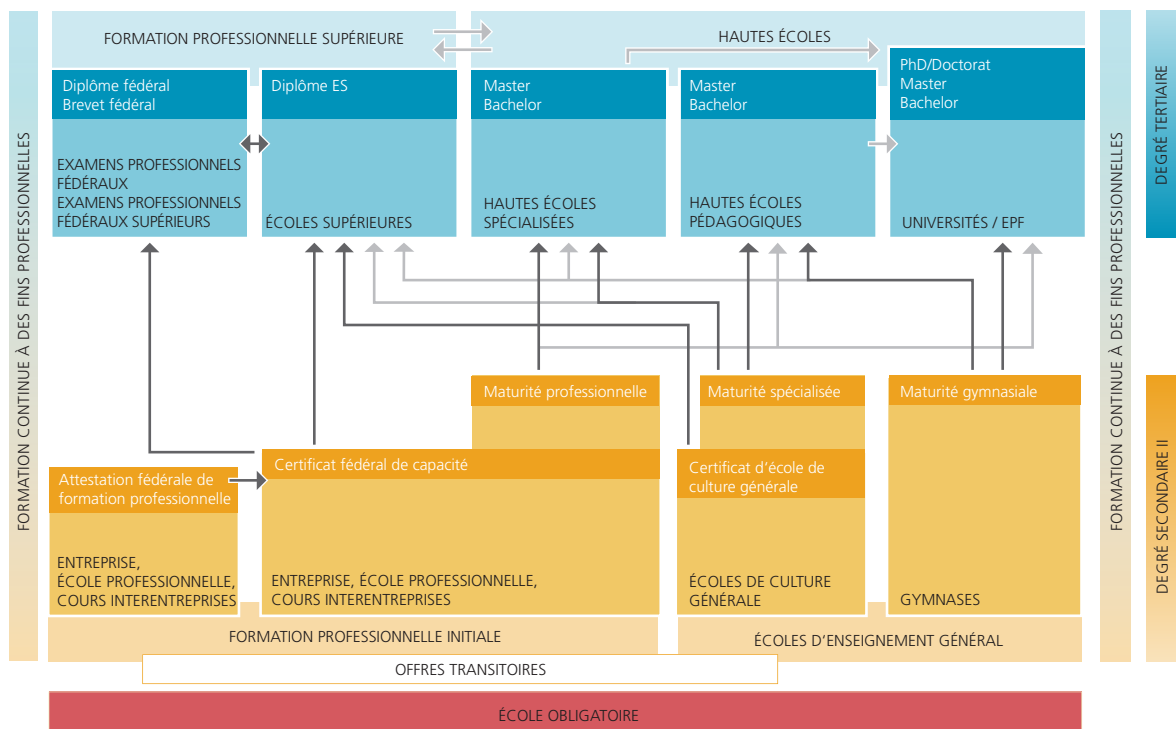
Personnes commençant une formation professionnelle initiale 2012	76 900
Total des personnes suivant une formation professionnelle initiale 2012	230 500
Diplômes décernés dans la formation professionnelle initiale 2013	65 800
Certificats de maturité professionnelle 2013	13 900
Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure 2013	26 600

¹ Office fédéral de la statistique (2014a), (2014h), (2014j)



Systeme de formation professionnelle en Suisse

La formation professionnelle s'inscrit au degré secondaire II et au degré tertiaire. Elle repose sur des formations et des procédures de qualification nationales clairement définies et se caractérise par une perméabilité élevée : il est en effet possible et plus facile de suivre ultérieurement des offres de formation plus exigeantes, de passer de la formation professionnelle à des études dans une haute école ou de changer d'activité durant sa vie professionnelle grâce à la prise en compte des acquis. La formation professionnelle présente en outre une large palette de formations, ainsi qu'une offre de formation continue à des fins professionnelles diversifiée à tous les niveaux. Les offres prennent en considération les capacités différentes des personnes en formation et les besoins spécifiques de chaque classe d'âge.





Degré secondaire II : formation professionnelle initiale

Une formation professionnelle initiale permet d'acquérir des qualifications professionnelles certifiées et jette les bases de l'apprentissage tout au long de la vie.

Formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Une formation professionnelle initiale avec CFC sert à l'acquisition des qualifications requises en vue de l'exercice d'une profession spécifique. Elle donne accès à la formation professionnelle supérieure. Il est également possible de préparer la maturité professionnelle pendant la formation CFC ou à l'issue de celle-ci.

Formation professionnelle initiale de 2 ans avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Une formation professionnelle initiale avec AFP permet aux jeunes ayant des aptitudes essentiellement pratiques de suivre une formation adaptée à leurs besoins et de recevoir un diplôme professionnel fédéral reconnu. Elle donne accès à une formation professionnelle initiale de 3 ou 4 ans avec CFC.

Maturité professionnelle fédérale

La maturité professionnelle complète la formation professionnelle initiale avec CFC par une formation générale approfondie. Elle donne accès aux hautes écoles spécialisées (HES) sans avoir à passer d'examen d'admission. L'examen complémentaire « Passerelle maturité professionnelle – hautes écoles universitaires » permet également d'intégrer une université ou une école polytechnique fédérale (EPF).

Offres transitoires

Les offres transitoires sont des offres de formation axées sur la pratique et sur le monde du travail au terme de la scolarité obligatoire. Elles tiennent compte des exigences de la formation professionnelle initiale.

Diplômes professionnels pour adultes

Les adultes peuvent suivre plusieurs voies pour obtenir un titre de la formation professionnelle initiale. La loi fédérale sur la formation professionnelle offre diverses variantes dans ce domaine, allant des procédures réglemen-

tées et structurées, destinées à des groupes professionnels, aux procédures de reconnaissance individuelles.

Degré tertiaire : formation professionnelle supérieure

La formation professionnelle supérieure permet aux professionnels titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ou d'un diplôme équivalent de se spécialiser et d'approfondir leurs connaissances, mais aussi d'acquérir des qualifications dans le domaine de la gestion d'entreprise. La formation professionnelle supérieure est orientée de manière conséquente vers le marché du travail, se base sur l'expérience professionnelle et prépare les professionnels à l'exercice de fonctions de cadres ou de spécialistes.

Examen professionnel fédéral

Un examen professionnel fédéral permet à des professionnels d'acquérir une première spécialisation et d'approfondir leurs connaissances après la formation professionnelle initiale. Il débouche sur l'obtention d'un brevet fédéral. Ce titre constitue en général une condition d'admission à l'examen professionnel fédéral supérieur.

Examen professionnel fédéral supérieur

Un examen professionnel fédéral supérieur permet à des professionnels d'acquérir la qualification d'expert dans leur branche ou d'obtenir un poste de direction au sein d'une entreprise. Il débouche sur l'obtention d'un diplôme fédéral.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures s'adressent aux professionnels possédant un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente. Elles encouragent l'acquisition de compétences dans le domaine des responsabilités au niveau technique et en matière de conduite. Elles ont une orientation plus généraliste et plus large que les examens fédéraux. Elles débouchent sur l'obtention d'un diplôme ES reconnu au niveau fédéral.

Formation continue à des fins professionnelles

La formation continue à des fins professionnelles (formation non formelle telle que cours, séminaires, etc.) s'inscrit à chaque niveau de formation et fait partie de l'apprentissage tout au long de la vie.



Une tâche – trois partenaires

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Est le centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation. Le SEFRI est compétent pour la réglementation et le cofinancement de la formation professionnelle.

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (EHB IFFP IUFPF)

Dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle et des experts aux examens. Développe la recherche dans ce domaine, mène des études et des projets pilotes et exécute des mandats pour des tiers. L'EHB IFFP IUFPF possède un site à Lausanne, un site à Lugano et un site à Zollikofen.

Confédération

Pilotage et développement stratégiques

- Assurance de la qualité et développement continu de l'ensemble du système
- Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Ediction de plus de 230 ordonnances sur la formation professionnelle initiale
- Reconnaissance de près de 400 règlements d'examen et de 40 plans d'études cadres de la formation professionnelle supérieure
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle et aux conseillers d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Reconnaissance de diplômes étrangers
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations particulières d'intérêt public



Organisations du monde du travail

Contenus de la formation et lieux de formation

- Définition des contenus de la formation professionnelle initiale et des filières de formation dans les écoles supérieures
- Définition des procédures de qualification nationales de la formation professionnelle initiale, des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles dans la formation professionnelle supérieure
- Développement de nouvelles offres de formation
- Organisation de cours interentreprises
- Gestion des fonds en faveur de la formation professionnelle

Cantons

Mise en œuvre et surveillance

- Application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- Surveillance des contrats d'apprentissage, des écoles professionnelles et des écoles supérieures
- Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Mise à disposition des offres pour la préparation à la formation professionnelle initiale
- Remise des autorisations de former aux entreprises
- Marketing des places d'apprentissage
- Formation des formateurs dans les entreprises formatrices

Organisations du monde du travail

Associations professionnelles / organisations sectorielles

Définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, autres organisations et prestataires de la formation professionnelle compétents dans ce domaine

Participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

Aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire.

Cantons

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Dispensent des informations et des conseils aux jeunes et aux adultes.

Ecoles professionnelles

Dispensent l'enseignement scolaire pour la formation professionnelle initiale duale, mais aussi pour la formation en école à temps complet, ainsi que l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.



Lieux de formation

L'image de marque et les points forts de la formation professionnelle sont directement liés à son orientation vers le monde du travail. Cet état de fait se reflète dans les lieux de formation eux-mêmes.

Degré secondaire II : formation professionnelle initiale

Entreprise

La formation professionnelle initiale duale se déroule en entreprise ; les personnes en formation y acquièrent les compétences, les connaissances et les aptitudes professionnelles pratiques et sont dans le même temps intégrées de manière active dans le processus de production de l'entreprise. Réseau d'entreprises formatrices : dans ce cas de figure, plusieurs entreprises mettent en commun leurs ressources afin de pouvoir offrir ensemble une ou plusieurs places de formation.

Ecole professionnelle

L'école professionnelle dispense la partie scolaire de la formation professionnelle ; celle-ci comprend l'enseignement des connaissances professionnelles et l'enseignement de la culture générale. Elle encourage l'acquisition de compétences professionnelles, méthodologiques et sociales par la transmission des bases théoriques nécessaires à l'exercice de la profession et par l'enseignement de la culture générale. Les personnes en formation fréquentent l'école professionnelle un à deux jours par semaine. Les écoles professionnelles dispensent également l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

Cours interentreprises

Ils servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes pratiques fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ils ont souvent lieu dans des centres mis sur pied par les branches elles-mêmes.

Degré tertiaire : formation professionnelle

Examens professionnels fédéraux et examens professionnels fédéraux supérieurs

La préparation aux examens professionnels fédéraux et aux examens professionnels fédéraux supérieurs s'effectue en cours d'emploi. Les candidats ont une activité professionnelle normale et préparent parallèlement les examens. Des institutions de formation privées et publiques proposent des cours préparatoires. Ces derniers ont généralement lieu le soir ou pendant le week-end et sont facultatifs.

Filières de formation des écoles supérieures

Les filières de formation des écoles supérieures sont proposées à temps complet ou en cours d'emploi. Alors qu'une partie de la formation en école à temps complet se déroule sous la forme de stages, les cursus en cours d'emploi présupposent une activité professionnelle d'au moins 50 % dans le domaine concerné. L'objectif est d'ancrer les connaissances acquises dans la pratique.

Formation continue à des fins professionnelles

L'offre de formation continue à des fins professionnelles est très riche et répond aux besoins des diverses professions. Elle est organisée majoritairement sur une base privée.



Marché des places d'apprentissage

Le marché des places d'apprentissage réunit les offres des entreprises et les demandes des jeunes. L'Etat veille à la mise en place de conditions-cadres optimales pour les entreprises, promeut l'offre de places d'apprentissage et aide les jeunes dans le choix de leur future profession.

Mutations structurelles

L'offre de places d'apprentissage reflète les besoins à long terme du marché du travail.

Fluctuations conjoncturelles

Les fluctuations conjoncturelles influent sur le volume des commandes et donc sur les possibilités d'affecter les personnes en formation à des tâches productives.

Capacité de formation des entreprises

En Suisse, près de 40 % des entreprises ayant les capacités de former des jeunes le font. Dans les petites entreprises principalement, un degré de spécialisation élevé ou le manque de personnes capables de former des jeunes peuvent rendre plus difficile la mise à disposition de places de formation.

Evolution démographique

L'évolution du nombre de jeunes terminant leur scolarité obligatoire influe sur la demande en places d'apprentissage.

Intérêt des jeunes

Lors du choix de la profession, outre les souhaits et les rêves, les capacités et l'offre effective de places d'apprentissage doivent également être prises en considération. Les offices d'orientation professionnelle accompagnent les jeunes souhaitant obtenir des informations et des conseils dans ce domaine

Marché des places d'apprentissage

Marketing des places d'apprentissage – une tâche cantonale

Les offices cantonaux de la formation professionnelle sont en prise directe avec la réalité de leur région et soignent les contacts avec les entreprises actives sur place. Ils sont à même d'évaluer au mieux l'évolution de l'offre de places d'apprentissage, de prendre à temps des mesures adéquates et de soutenir les jeunes de manière individualisée dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Lorsque la situation en matière de places d'apprentissage est tendue, la Confédération peut proposer un appui financier supplémentaire.

Principales mesures en matière de marketing des places d'apprentissage

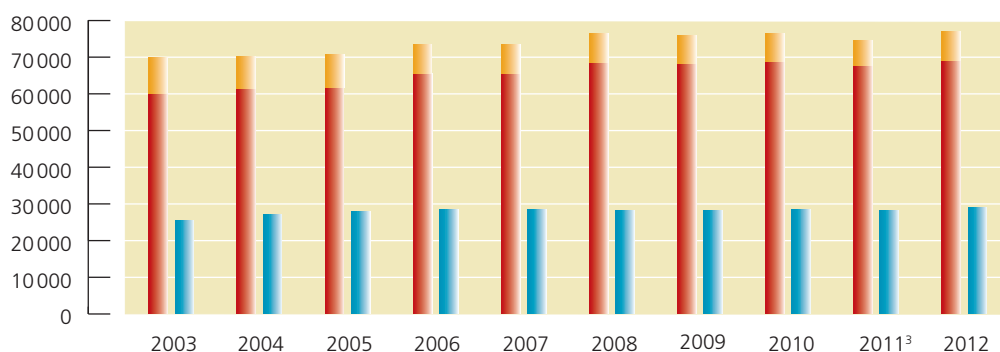
- Information professionnelle et conseil professionnel
- Listes des places d'apprentissage
- Mise en place de réseaux d'entreprises formatrices
- Mise à disposition de solutions transitoires étatiques (principalement offres transitoires)
- Promoteurs de places d'apprentissage : vont directement auprès des entreprises et encouragent celles-ci à créer des places d'apprentissage
- Placement et encadrement individuel (mentoring) des jeunes n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage



Entrée dans la vie professionnelle

Environ deux tiers des jeunes optent pour la formation professionnelle. La formation professionnelle initiale en entreprise est la forme de formation professionnelle la plus courante. En Suisse romande et au Tessin, la part des offres de formation en école à temps complet est plus grande qu'en Suisse alémanique.

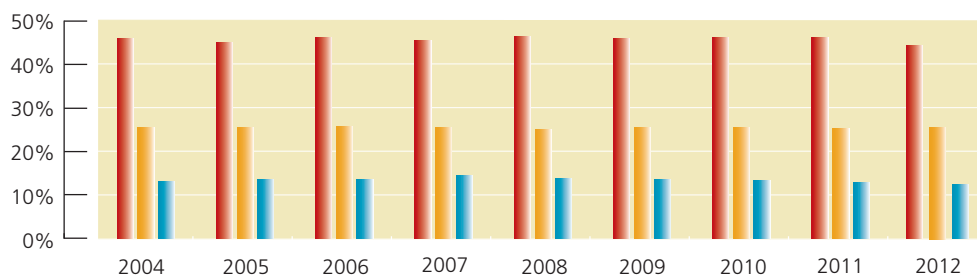
Personnes ayant commencé une formation au degré secondaire II²



Formation professionnelle

Formation professionnelle initiale, dont ⁴	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 ³	2012
Formation en entreprise	59810	61264	61748	65589	65572	68446	68289	68741	67733	69033
Formation en école	9847	8819	9110	8014	7868	8089	7643	7784	6917	7864
Formation de culture générale	25477	27078	27907	28571	28472	28314	28149	28409	28261	29122

Proportion des passages directs au degré secondaire II⁵



Formation professionnelle ⁶	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Formation de culture générale ⁷	26,4%	26,4%	26,5%	26,4%	25,9%	26,3%	26,4%	26,2%	26,5%
Formations transitoires ⁸	13,6%	14,1%	14,1%	14,9%	14,2%	14,0%	13,8%	13,4%	12,8%
Elèves de 9 ^e classe	84 300	85 700	87 000	88 300	88 200	85 600	84 500	85 900	84 100

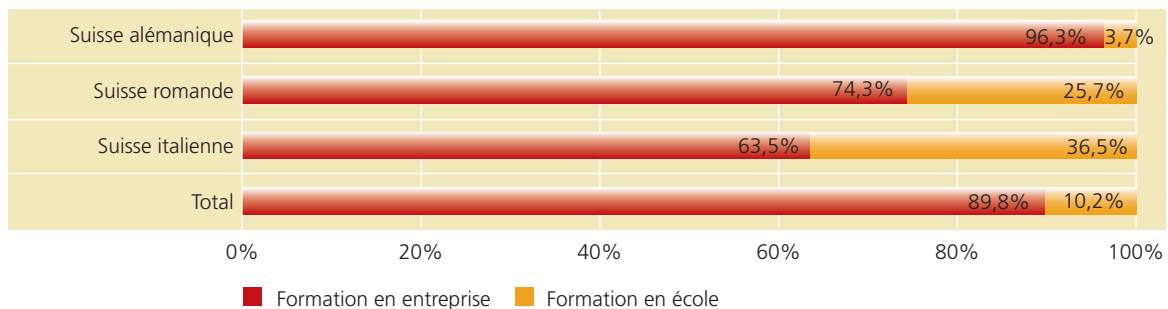


Large spectre de solutions transitoires

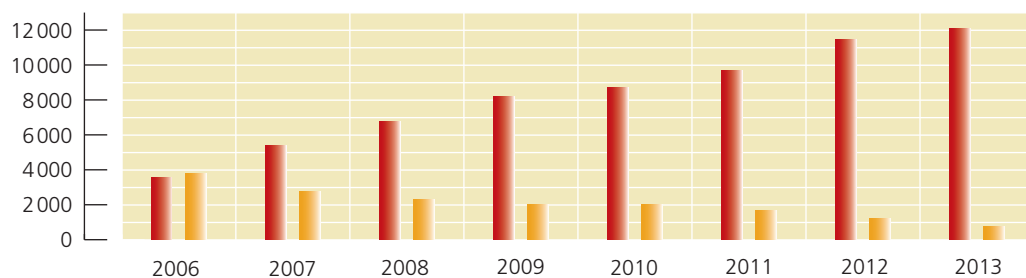
Dans le prolongement de la scolarité obligatoire, la majorité des élèves entament directement une formation professionnelle initiale ou fréquentent une école de culture générale. Les élèves qui n'ont pas encore trouvé de solution peuvent choisir une offre transitoire, telle

qu'un préapprentissage, une 10^e année scolaire ou une école préparatoire. Une autre partie des jeunes optent pour un semestre de motivation ou un séjour linguistique.

Formation professionnelle initiale par région linguistique 2012⁹



Nombre total de contrats d'apprentissage avec attestation fédérale de formation professionnelle et formations élémentaires¹⁰



Attestation fédérale de formation professionnelle	3 600	5 200	6 800	8 000	8 500	9 400	11 100	12 100
Formations élémentaires	3 800	2 800	2 300	2 000	2 000	1 700	1 200	750

² Office fédéral de la statistique (2014h)

³ Sans le canton du Tessin

⁴ Sans les formations élémentaires, y compris les écoles de commerce et d'informatique

⁵ Office fédéral de la statistique (2014f), (2014h)

⁶ Y compris les formations élémentaires

⁷ Ecoles de maturité gymnasiale, écoles de culture générale et de maturité spécialisées

⁸ Les formations transitoires englobent la 10^e année scolaire, le préapprentissage et les écoles préparatoires

⁹ Office fédéral de la statistique (2014h). Sans les formations élémentaires, y compris les écoles de commerce et d'informatique

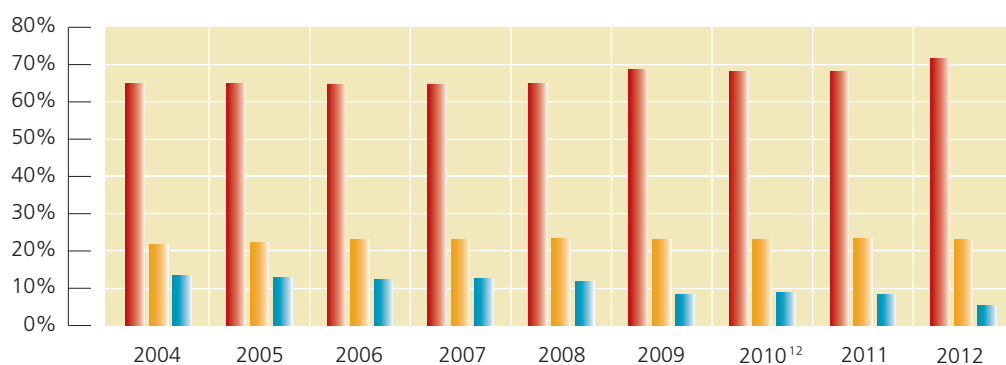
¹⁰ Office fédéral de la statistique (2014i); Les formations sanctionnées par une attestation fédérale de formation professionnelle remplacent les formations élémentaires depuis 2004



Taux de réussite de plus de 90 pourcent

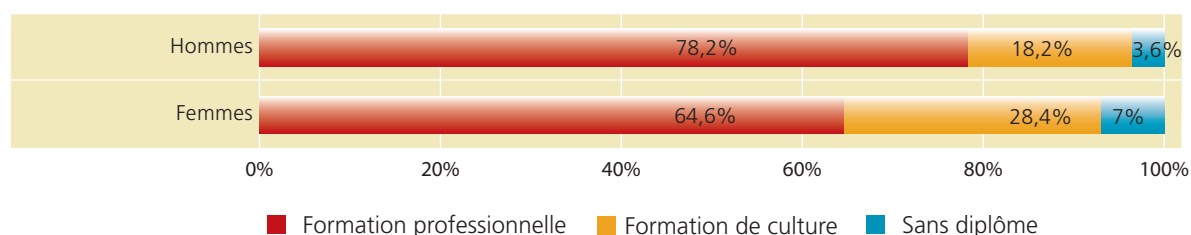
Un diplôme de la formation professionnelle offre de meilleurs débouchés sur le marché du travail et constitue une bonne base pour l'apprentissage tout au long de la vie. En Suisse, à l'heure actuelle, près de 95 % des jeunes sont détenteurs d'un diplôme du degré secondaire II.

Quote-part de diplômés au degré secondaire II¹¹



Formation professionnelle	64,9%	64,9%	64,6%	64,6%	65,0%	68,7%	68,2%	68,2%	71,6%
Formation de culture générale	21,7%	22,2%	23,2%	23,0%	23,3%	23,0%	23,0%	23,4%	23,1%
Sans diplôme	13,4%	12,9%	12,2%	12,4%	11,7%	8,3%	8,8%	8,4%	5,3%

Taux de diplômes du degré secondaire II en 2012 selon le sexe¹³



¹¹ Office fédéral de la statistique (2014d)

¹² Rupture de série

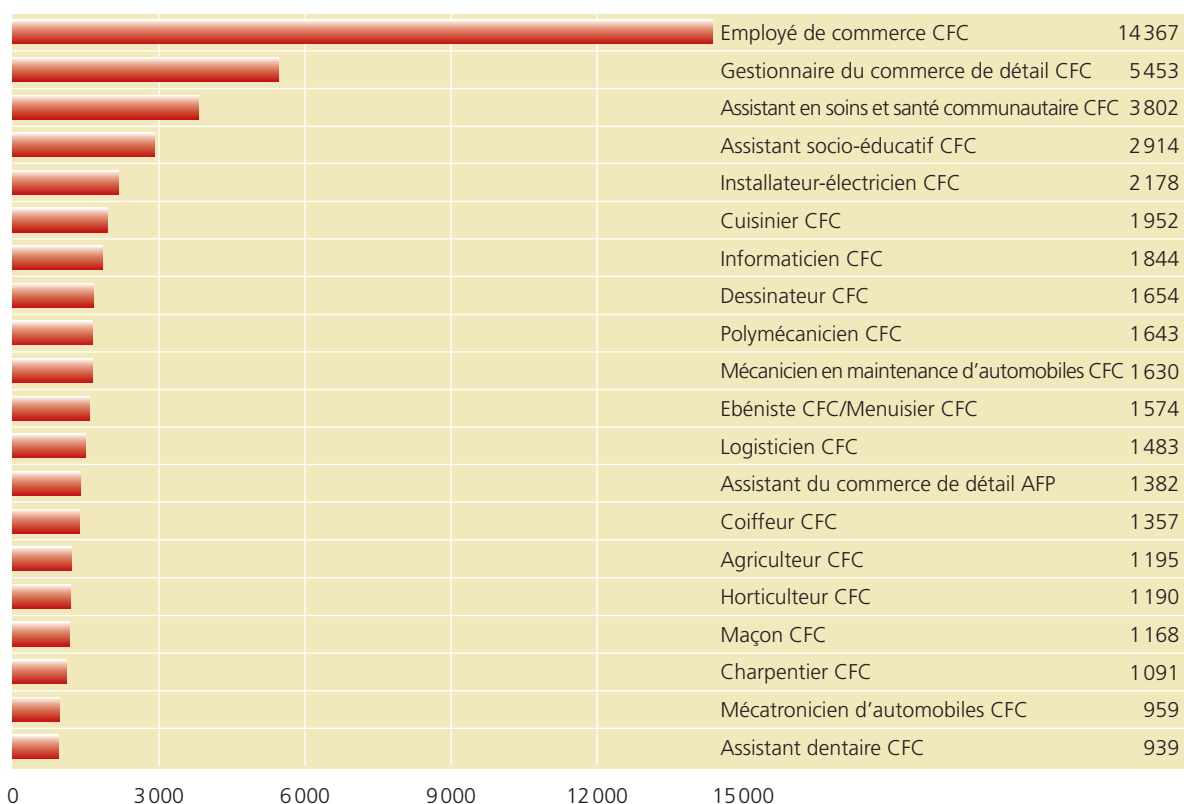
¹³ Office fédéral de la statistique (2014d)



Les 20 formations professionnelles initiales les plus souvent choisies

En Suisse, quelque 230 formations professionnelles initiales sont proposées. Les 20 formations professionnelles initiales les plus souvent choisies en 2013 représentent plus de 60 % des nouveaux contrats d'apprentissage conclus.

Nombre d'admissions en 2013¹⁴



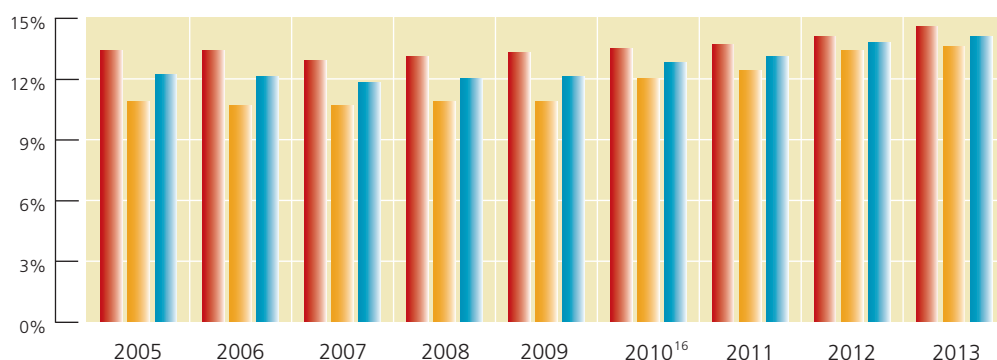
¹⁴ Office fédéral de la statistique (2014)



Maturité professionnelle

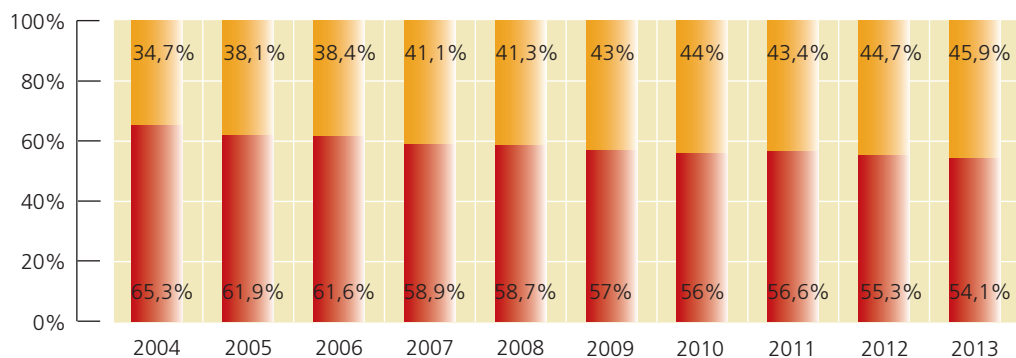
Complétant un certificat fédéral de capacité, la maturité professionnelle permet d'accéder à une haute école spécialisée sans avoir à passer d'examen d'admission. Les étudiants ayant réussi l'examen complémentaire « Passerelle maturité professionnelle – hautes écoles universitaires » peuvent aussi entrer à l'université ou dans une école polytechnique fédérale (EPF).

Quote-part maturité professionnelle¹⁵



Hommes	■	13,4%	13,4%	12,9%	13,1%	13,3%	13,5%	13,7%	14,1%	14,6%
Femmes	■	10,9%	10,7%	10,7%	10,9%	10,9%	12,0%	12,4%	13,4%	13,6%
Total	■	12,2%	12,1%	11,8%	12,0%	12,1%	12,8%	13,1%	13,8%	14,1%

Certificats de maturité professionnelle¹⁷

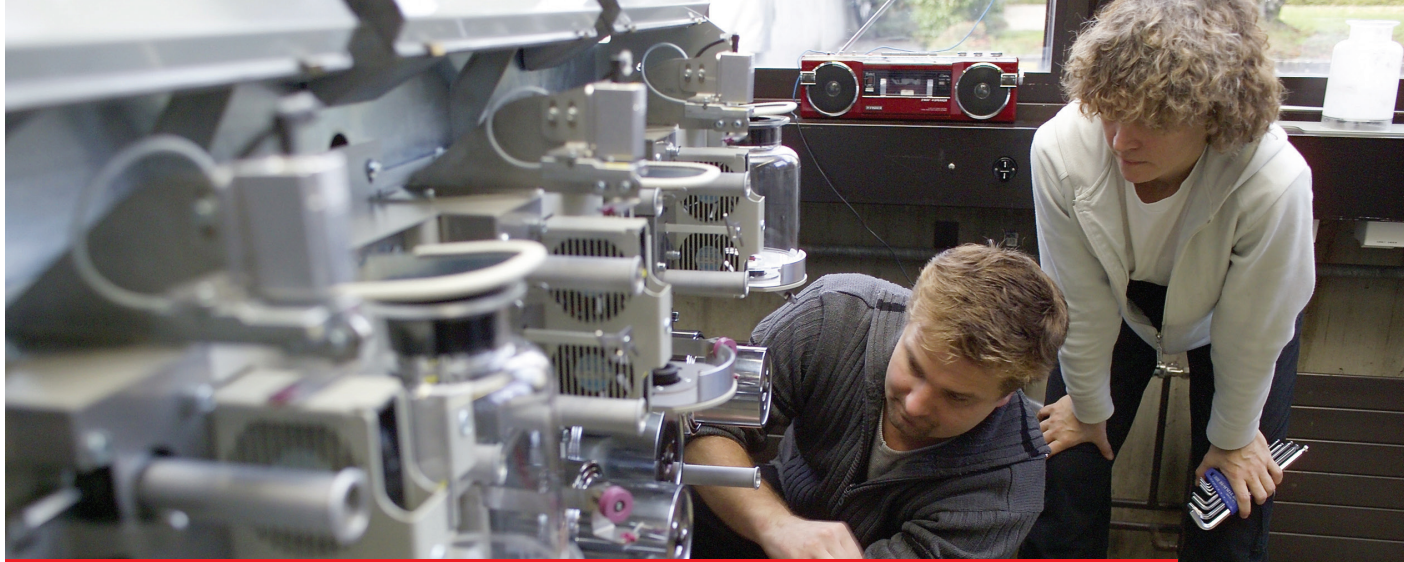


■ Pendant la formation professionnelle initiale ■ Après la formation professionnelle initiale

¹⁵ Office fédéral de la statistique (2014e)

¹⁶ Rupture de série

¹⁷ Office fédéral de la statistique (2014j)



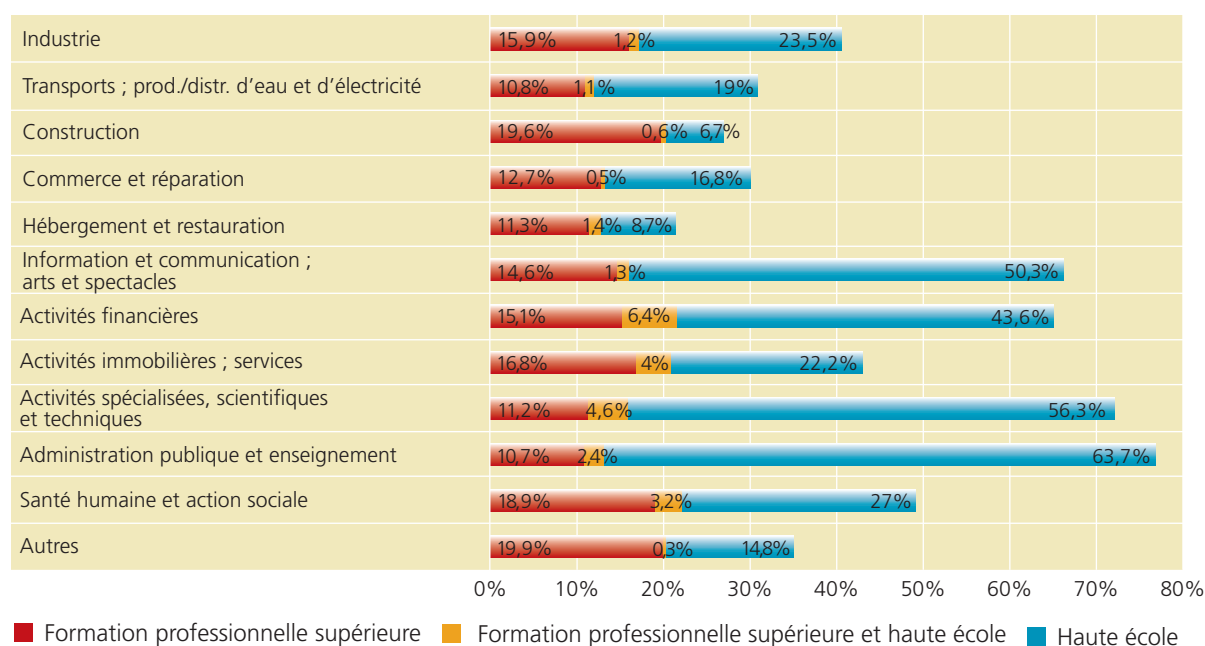
Formation professionnelle supérieure

Avec les hautes écoles spécialisées, les universités et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. Elle présente un lien étroit avec la pratique et répond aux besoins du marché du travail. Elle permet d'acquérir les qualifications nécessaires à une activité professionnelle exigeante avec des responsabilités techniques et de conduite, et fournit un réservoir de main-d'œuvre qualifiée aux entreprises.

Diplômes décernés dans la formation professionnelle supérieure¹⁸

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Diplôme d'école supérieure	4003	4020	3971	4081	4132	7234	7337	7009	6780	7627
Diplôme fédéral (examen professionnel fédéral supérieur)	3188	2556	2919	2563	2812	2656	3160	2950	2815	2786
Brevet fédéral (examen professionnel fédéral)	11376	12251	13180	11723	12474	12196	13144	13160	13582	14042
Dipl. des autres formations prof. supérieures	10590	10453	9385	8844	8168	5421	4621	3583	2343	2118
Total	29157	29280	29455	27211	27586	27507	28262	26702	25520	26573

Formations achevées au degré tertiaire selon la section économique en 2013¹⁹



¹⁸ Office fédéral de la statistique (2014a)

¹⁹ Office fédéral de la statistique (2014c)



Financement de la formation professionnelle

La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail participent au financement de la formation professionnelle. La formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles relevant principalement de la responsabilité des individus et des entreprises, il leur revient pour l'essentiel de les assumer financièrement.

Pouvoirs publics

En 2013, les coûts de la formation professionnelle à la charge des pouvoirs publics s'élevaient à près de 3,4 milliards de francs. Les cantons, qui sont compétents pour la mise en œuvre de la formation professionnelle, assument les trois quarts des dépenses dans ce domaine. La part de la Confédération représente un quart des coûts assumés par les pouvoirs publics. 10 % de la contribution fédérale sont réservés à l'encouragement de projets de développement et de prestations particulières d'intérêt public.

Organisations du monde du travail

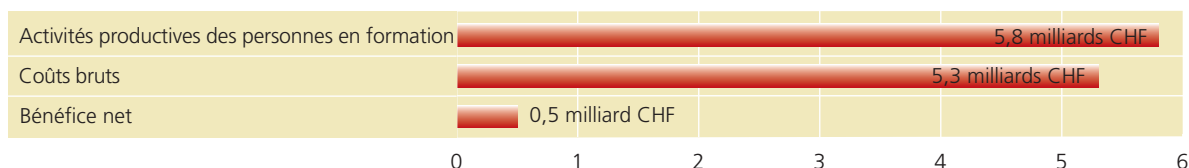
Avec leurs offres de formation, les associations professionnelles et les organisations de branches contribuent aussi au financement de la formation professionnelle : elles effectuent des travaux de base, gèrent leurs propres institutions de formation et font de la publicité pour leurs domaines professionnels respectifs. La forma-

tion professionnelle est globalement rentable pour les entreprises formatrices. Selon une étude datant de 2009, les coûts bruts de formation se montent à 5,3 milliards de francs, contre 5,8 milliards de francs d'activités productives de la part des personnes en formation.

Fonds en faveur de la formation professionnelle propres à chaque branche

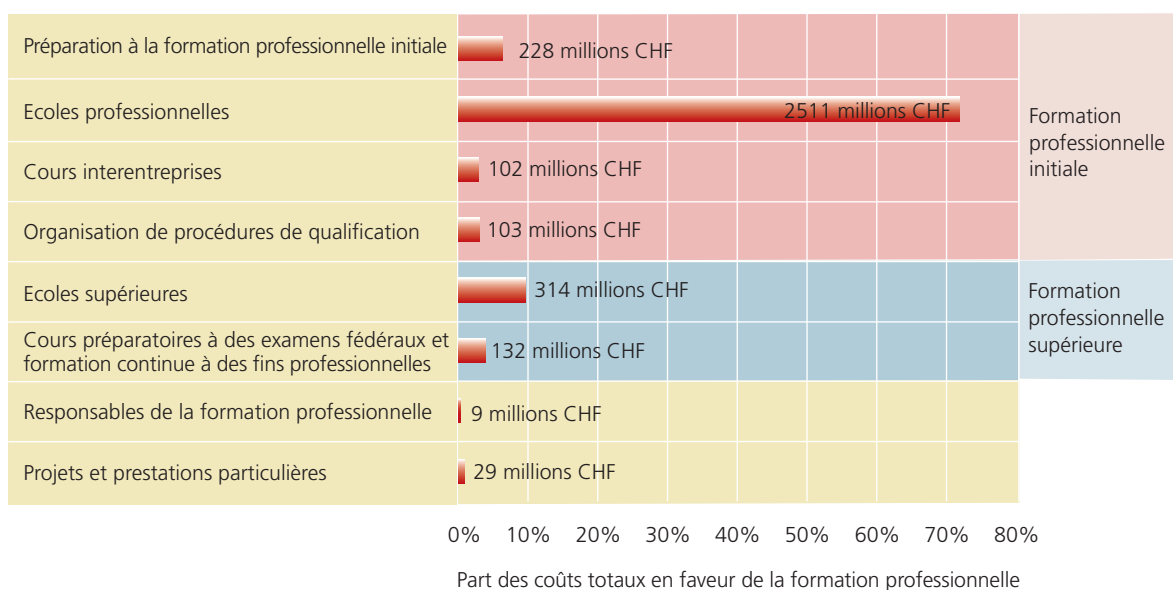
Par le biais des fonds en faveur de la formation professionnelle, toutes les entreprises sont tenues de s'acquitter de contributions de solidarité. Ces contributions sont prélevées au sein d'une branche et servent à encourager la formation professionnelle (développement d'offres de formation, organisation de cours et de procédures de qualification, promotion du domaine professionnel, etc.). Sur demande, la Confédération peut déclarer la participation à un fonds obligatoire pour toutes les entreprises de la branche.

Coûts/bénéfice de la formation professionnelle initiale pour les entreprises suisses, enquête 2009²⁰

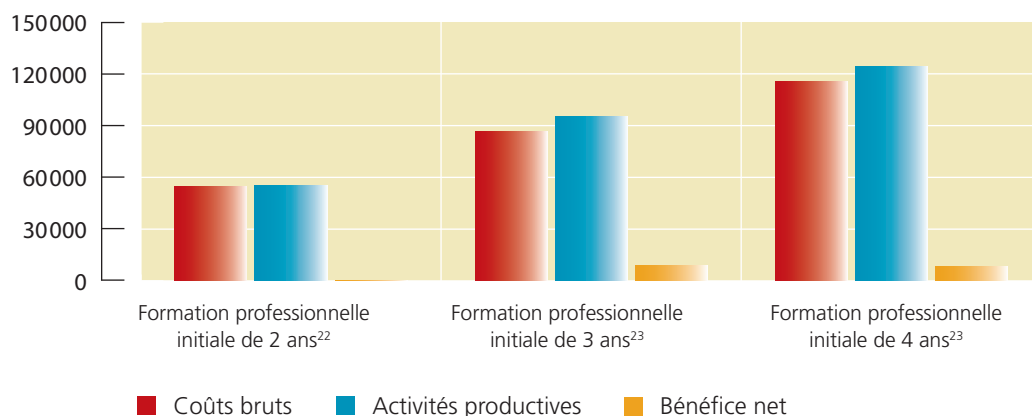




Coûts des pouvoirs publics en faveur de la formation professionnelle en 2013²¹



Coûts/bénéfice selon la durée d'apprentissage, en CHF



²¹ Secrétariat d'Etat à la Formation, Recherche et Innovation (2014)

²² Fuhrer et Schweri (2010)

²³ Strupler et Wolter (2012)



La formation professionnelle sur le plan international

L'internationalisation de l'éducation et du monde du travail pose des défis à la formation professionnelle, défis que la Suisse relève de manière active à plusieurs niveaux. Dans le but de consolider la formation professionnelle duale sur le plan international, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation a élaboré en 2014 une stratégie et des mesures relatives à la coopération internationale en matière de formation professionnelle.

Coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP)

La stratégie pour la coopération internationale en matière de formation professionnelle (CIFP) est axée sur les domaines suivants : reconnaissance internationale des diplômes de la formation professionnelle, transfert d'expertise, assurance-qualité de la formation professionnelle suisse sur le plan international et mobilité transnationale des acteurs de la formation professionnelle. Outre ces objectifs, la stratégie fixe les priorités et définit les mesures et les critères de la coopération internationale en matière de formation professionnelle.

www.sbf.admin.ch/cifp

Cadre national des certifications (CNC formation professionnelle)

Le CNC formation professionnelle améliore la comparabilité et la reconnaissance des diplômes de la formation professionnelle suisse à l'échelle internationale. A l'avenir, tous les diplômes de la formation professionnelle seront rattachés à un niveau du CNC formation professionnelle. Tous les diplômes de la formation professionnelle seront accompagnés d'un supplément descriptif du certificat (formation professionnelle initiale) ou d'un supplément au diplôme (formation professionnelle supérieure). Le supplément présente, dans les langues nationales et en anglais, les compétences acquises par le diplômé.

www.cnc-formationprofessionnelle.ch

Transfert d'expertise

Le système suisse de formation professionnelle suscite de l'intérêt au niveau international. La Suisse reçoit des délégations étrangères, partage son expertise avec les pays intéressés conformément à la stratégie CIFP et coopère en matière de formation professionnelle avec des pays qui possèdent eux-aussi une formation professionnelle duale solide.

www.sbf.admin.ch/cooperation-education

Programmes d'éducation de l'UE

La Suisse participe de manière indirecte aux programmes européens d'éducation et de jeunesse (Erasmus+), ce qui englobe notamment le financement d'activités de mobilité et de coopération en matière de formation professionnelle.

www.fondationch.ch

Recherche sur la formation professionnelle et études OCDE

Le SEFRI participe activement à la mise en réseau de la recherche sur la formation professionnelle et soutient la publication du journal international *Empirical Research in Vocational Education and Training* ERVET. La Suisse participe aussi régulièrement aux études comparatives de pays réalisées par l'OCDE sur le thème de la formation professionnelle.

www.sbf.admin.ch/fprecherche
www.sbf.admin.ch/ocde



Concours mondiaux des métiers

De nombreuses associations professionnelles suisses désignent chaque année leurs champions et championnes parmi les meilleurs professionnels. Les championnats suisses constituent en outre une étape de qualification pour les concours mondiaux et européens.

Les SwissSkills, les premiers championnats suisses des métiers organisés de manière centralisée, ont eu lieu en 2014 à Berne. Les prochains WorldSkills (concours mondiaux) se tiendront en 2015 à São Paulo (Brésil).

www.swiss-skills.ch

Congrès international sur la formation professionnelle

Le premier congrès international sur la formation professionnelle a eu lieu en septembre 2014 à Winterthur (Suisse). Les prochaines éditions se dérouleront du 20 au 22 juin 2016 et au cours du premier semestre 2018. L'objectif des congrès est de promouvoir un dialogue ouvert et l'échange technique entre les acteurs nationaux et internationaux dans le domaine de la collaboration internationale en matière de formation professionnelle. Ces congrès sont également l'occasion de découvrir sur place le système suisse de formation professionnelle duale.

www.vpet-congress.ch

Données clés de la formation professionnelle sur le plan international

CNC formation professionnelle: nombre de diplômés de la formation professionnelle devant être classés au cours des trois prochaines années	730
Nombre de délégations ministérielles étrangères reçues par le SEFRI en 2014 sur le thème de la formation professionnelle	23
Budget pour les projets de mobilité à des fins d'apprentissage dans la formation professionnelle (Leonardo) dans le cadre de la solution transitoire pour Erasmus+ en 2015	4 millions CHF
Nombre de participants à l'édition 2014 du congrès international sur la formation professionnelle à Winterthur	env. 500



Informations supplémentaires

Liste des professions

Toutes les professions reconnues à l'échelle fédérale : bases légales et adresses.

www.sbfi.admin.ch/ldp

Documentation SEFRI

Recueil de publications du SEFRI relatives à la formation professionnelle.

www.sbfi.admin.ch/doc-fp

Baromètre des places d'apprentissage

Enquête représentative auprès des jeunes et des entreprises concernant la situation sur le marché des places d'apprentissage. Est menée deux fois par an (en avril et en août) depuis 1997.

www.sbfi.admin.ch/barometre

Formation des responsables de la formation professionnelle

Informations relatives à la reconnaissance de filières de formation et à l'équivalence des qualifications des responsables de la formation professionnelle.

www.sbfi.admin.ch/responsable-fp

Leading houses

Les leading houses s'inscrivent dans un programme d'encouragement du SEFRI en vue du développement durable de la recherche sur la formation professionnelle en Suisse.

www.sbfi.admin.ch/fprecherche

Portail de la formation professionnelle

www.formationprof.ch

Validation des acquis de l'expérience

www.berufsbildung.ch/dyn/13137.aspx

Campagne sur la formation professionnelle

www.formationprofessionnelleplus.ch

Portail suisse de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière

www.orientation.ch

Plate-forme d'information sur le système éducatif suisse

www.educa.ch

Serveur de documents pour l'éducation et la formation

www.edudoc.ch

Newsletter électronique sur la formation professionnelle

www.panorama.ch

Lexique de la formation professionnelle

www.lex.formationprof.ch

Vignette Entreprise formatrice

www.vignette.formationprof.ch

Coûts et bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses

www.ffb.unibe.ch/fr

Office fédéral de la statistique (OFS)

www.education-stat.admin.ch

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (EHB IFFP IUFFP)

www.iffp-suisse.ch

Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)

www.csfp.ch

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

www.cdip.ch





Sources

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (2014), Calcul complet des coûts de la formation professionnelle cantonale en 2013.

Office fédéral de la statistique (2014a), Statistique des titres délivrés (2013).

Office fédéral de la statistique (2014c), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Formations achevées de la formation professionnelle supérieure.

Office fédéral de la statistique (2014d), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Taux de diplômés du degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2014e), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Diplômes et compétences – Taux de maturités.

Office fédéral de la statistique (2014f), Système de formation suisse – Indicateurs de la formation – Parcours et transitions – Transition vers le degré secondaire II.

Office fédéral de la statistique (2014h), Elèves et étudiants 2012/2013.

Office fédéral de la statistique (2014i), Statistique de la formation professionnelle initiale.

Office fédéral de la statistique (2014j), Statistique des maturités professionnelles.

Fuhrer M. et Schweri J. (2010), Coûts et bénéfices des formations professionnelles initiales de deux ans pour les entreprises suisses, Rapport final, IFFP Zollikofen.

Strupler M. et Wolter S. C. (2012), Die duale Lehre eine Erfolgsgeschichte – auch für Betriebe. Ergebnisse der dritten Kosten-Nutzen-Erhebung der Lehrlingsausbildung aus der Sicht der Betriebe, Rüegger Verlag: Glarus/Chur.



Commande

www.formationprofessionnelleplus.ch

Contact

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), Einsteinstrasse 2, 3003 Berne.

Tél : +41 (0)58 462 21 29, berufsbildung@sbfi.admin.ch, www.sefri.admin.ch